Ecole municipale de Musique de Vandoeuvre

Vandœuvre LÈS-NANCY

Théa Perrin, 25 ans, Musicienne intervenante

Interview réalisé par le Service Communication - 6 octobre 2023

Théa est musicienne. Elle participe à l'Orchestre d'Harmonie de Vandœuvre qu'elle a pu intégrer grâce à sa Licence de musicologie alliée au conservatoire de musique de Metz. Théa pratique la musique via les instruments de percussions (Vibraphone et Xylophone). Elle découvre le métier de « musicien intervenant » et complète sa formation au Centre de Formation de Musicien Intervenant de Rennes (CFMI) pour, non plus enseigner un instrument de musique, mais pour **partager la Musique avec les autres**. Elle intègre l'Ecole de Musique de Vandœuvre en septembre dans cet objectif.

54500 : Théa Perrin, présentez-nous votre métier ?

TP : « Je suis musicienne intervenante en milieu scolaire. C'est un métier varié où l'on aime allier la musique à d'autres formes d'art, en prenant en compte le corps, l'espace, la voix. Je travaille par le chant en dirigeant une chorale, tout en pratiquant le piano utilisé comme instrument harmonique d'accompagnement des projets artistiques menés ».

54500 : Quels sont les bienfaits de la pratique de la musique ?

TP : « La musique permet de créer du lien social et émotionnel entre les personnes, liens qui ne passent pas nécessairement par la parole. La dimension collective de la pratique artistique favorise le plaisir de créer ensemble, et nous fait vivre une expérience marquante et valorisante. Chaque individu étant différent, chacun peut faire des propositions que le collectif peut mettre en œuvre, ce qui enrichit considérablement les projets musicaux et illustre l'unité dans la diversité ».

54500 : Pour quels publics ?

TP : « J'interviens dans les écoles primaires, les lieux de petite enfance, les associations, les établissements médicaux accueillant les personnes âgées et les enfants malades. L'objectif est d'initier à la pratique musicale, d'en faire découvrir toute sa richesse, et d'unir les personnes autour d'un projet commun favorisant le vivre ensemble.

C’est une opportunité formidable d’amener la musique en dehors des murs de l’École de Musique, à un public qui n’irait pas naturellement s’y inscrire ».

54500 : quelles sont vos missions ?

TP : « La première mission est axée sur la **création artistique** en accompagnant des groupes de jeunes à pouvoir se produire sur scène. C’est transmettre un enseignement ludique et attractif, associer les dimensions artistiques et pédagogiques, tout en donnant une exigence professionnelle. C’est une mission plaisante, porteuse de sens et qui a un impact positif sur les individus.

La deuxième mission s’oriente vers **l’éducation artistique et culturelle.** Elle se traduit par des projets à court et à long terme. Elle peut être axée sur le chant, le rythme, l’écoute, la création, la découverte d’instruments, selon l’objectif d’apprentissage fixé avec les enseignants, les professeurs de musique ou les animateurs d’établissements. À l’école primaire, on est dans le « faire » et « l’expérimentation » de la musique. On joue, on chante ensemble et de cette pratique, on fait émerger un savoir, des connaissances théoriques ancrées dans le vécu, ce qui contribue à l’éducation. Le musicien intervenant permet aussi d’accompagner les enseignants en musique, en leur transmettant des outils et des clefs pédagogiques, tout au long du projet ».

54500 : Comment pensez-vous mener à bien ces projets ?

TP : Cet automne a été consacré à la préparation des projets avec les intervenants et partenaires. Ma première intervention va se dérouler à la Ludothèque dans les prochaines semaines. Sur le premier trimestre 2024, j’ai l’objectif d’intervenir dans une école élémentaire et auprès des habitants de la Résidence Autonomie « Les Jonquilles ». A cette planification s’ajouteront les interventions ponctuelles sollicitées par des professionnel-le-s de la santé, comme ceux de l’hôpital d’enfants de Brabois par exemple.

54500 : Arnaud George, vous êtes le directeur de l’Ecole de Musique de Vandœuvre et le chef d’orchestre de l’OHV. Vous êtes également à l’origine de cette initiative. Pouvez-vous nous en dire plus ?

A.G : Grâce aux missions de Théa, la musique peut être amenée à tous. Le dispositif « orchestre à l’Ecole » mis en place par l’École de Musique, accueille trois écoles élémentaires. Mon souhait est d’étendre ce dispositif éducatif à d’autres écoles de la commune, cette fois sous un autre angle, celui du « **chant à l’école** ».